

L'école ou le triple A contre le savoir de tous

Dans l'académie de Caen comme ailleurs, les suppressions de postes et les diverses réformes (suppression de filières, diminution d'horaires et des choix d'options, alourdissement des effectifs) illustrent l'effrayant bilan de la politique éducative de ce quinquennat dans deux domaines clés : celui des choix et, découlant de ceux-ci, celui des moyens financiers proposés pour mettre en oeuvre ces choix.

Dans la Manche, ce n'est pas moins de :

- 55 postes supprimés dans le 1er degré
- 32 postes supprimés dans les collèges.

C'est la fin des Rased, le dépouillement des lycées professionnels au bénéfice de l'apprentissage, le traitement à la portion congrue de tous (seuils d'effectifs relevés jusqu'à 30 en collège, perte d'heures d'enseignement et de postes partout).

Ces mesures donnent l'occasion de constater une fois encore à quel point le président méprise le monde de l'enseignement et combien il est urgent de le repenser en profondeur. Se résumant à un moins-disant éducatif, le projet actuel pour l'école persiste dans l'annonce de "réformes" qui ne reposent sur aucune autre pensée que la logique comptable, ou pire la culture du chacun pour soi. Animé par un populisme inquiétant, ce gouvernement n'a que stigmatiser les enseignants comme les parents d'être les seuls responsables de l'échec scolaire.

Les moyens financiers sont significatifs de cette orientation politique. L'éducation des élèves n'est pas une priorité pour ce gouvernement.

Les objectifs affichés à satiété par le gouvernement - égalité des chances, mixité sociale, lutte contre l'illettrisme, aide aux élèves en difficulté scolaire, priorité à l'éducation... - relèvent de la corruption des mots. Celle-ci n'est pas seulement un mode ordinaire de gouvernement, elle est aussi un obstacle fondamental à la connaissance du citoyen. A cette vision tayloriste de l'école, inverse de l'idéal républicain, à nous de rappeler une évidence : **l'enseignement n'est pas une entreprise et les élèves ne sont pas des marchandises.**

Comme le 10 février l'a montré à Saint Lô, face au mépris et à l'ignorance, des établissements, des écoles se mobilisent pour dénoncer les suppressions de postes et toutes les mesures qui dénaturent notre métier et mettent en cause l'avenir de nos élèves.

Notre riposte doit être collective. Depuis deux ans, l'intersyndicale manchoise exige **un collectif budgétaire**. A nous de continuer à nous mobiliser pour obtenir d'autres moyens qui découlent d'autres choix.

Notre riposte doit aussi être solidaire aussi bien dans notre champ professionnel que dans l'interprofessionnel : les attaques contre les services publics, les droits du travail nous touchent toutes et tous. **Soyons nombreux/ses le 24 mars à Paris pour montrer notre détermination à lutter tou-tes ensemble.**

Sommaire

Edito

p 2 : le bilan du bateleur

p 3 : l'International...

p 4 : Carte scolaire / suites...

p 5 : second degré

p 5 : 1^{er} degré

p 6 : **manif' Solidaires
le 24 mars à Paris**

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Directeur de la publication :

Gildas Thomas

Bimestriel, abonnement 8€

Journal réalisé, imprimé et plié par
les adhérents de Sud Education.

ISSN : 1293-9862 ;

CPPAP : 0315 S 05305

Site : sudeducation50.free.fr/

mel :

education.sud.manche@wanadoo.fr

Les réformes qui se succèdent et qui frappent l'Education nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, ont en commun de s'inscrire dans un projet capitaliste cohérent relayé un peu partout dans le monde par des élites technocratiques et néolibérales qui ont pris possession des Etats. Il s'agit tout à la fois de **réduire les coûts de fonctionnement de l'école, d'intensifier le travail des salariés de l'éducation en standardisant leur activité et en les individualisant par la manipulation et la contrainte managériales** ; il s'agit simultanément de transformer l'école en une **gigantesque fabrique de « compétences »**, ajustées aux attentes d'entreprises avides de salariés dociles et productifs, à la fois flexibles, réactifs, techniquement performants et dénués des valeurs, des savoir faire, de la culture et de l'esprit critique qui peuvent contrarier les dispositifs de domination du monde du travail. Ce qu'on essaie de nous imposer n'est pas autre chose que l'intégration totale de l'école à la logique capitaliste. Et pour que cette intégration soit effective, les Etats



néolibéraux s'attaquent à toutes les digues que les combats d'hier ont patiemment érigées pour faire obstacle à **la course au profit et à l'hégémonie de l'idéologie qui légitime la cupidité des possédants** : les principes du service public, l'organisation collective des personnels de l'Education, les garanties statutaires, la maîtrise du métier d'enseignant et l'autonomie que celle-ci procure, la relative liberté de parole des enseignants dans leur classe, les contenus disciplinaires que le monde enseignant influence encore, la double hiérarchie administrative et pédagogique qui, parfois, permet d'élargir la marge de jeu des personnels d'éducation, les dispositifs permettant aux classes populaires d'accéder à la culture, et plus généralement tout ce qui peut avoir une dimension émancipatrice dans le système éducatif. Schématiquement, on peut considérer que cette intégration au capitalisme passe par un triple processus de

compression des coûts de fonctionnement de l'école, de mise au pas des travailleurs de l'Education nationale et d'appauvrissement de la formation des jeunes scolarisés. Sous Sarkozy, ces processus ont connu une évidente accélération. En voici la déclinaison des dernières années.

Coûts de production de l'école et intensification du travail :

- Suppression de 70 000 postes en cinq ans ;
- Alourdissement des effectifs par classe dans le primaire et le secondaire ;
- Contraction de la scolarisation pré-élémentaire ;
- Passage d'une formation de 4 à 3 ans en lycée professionnel ;
- Multiplication des tâches prises en charge par les enseignants ;

- Recul de l'âge légal de la retraite ;

- Erosion du pouvoir d'achat de l'indice de la Fonction publique ;

- Suppression des Rased ;

Contrôle et domination des salariés de l'éducation

- Disparition de la formation

des enseignants ;

- Cahier de texte électronique obligatoire dans le secondaire ;

- Nouvelles procédures d'évaluation des personnels ;

- Multiplication des mesures disciplinaires contre les personnels ;

Formation et contrôle d'un prolétariat techniquement performant

- Assouplissement de la carte scolaire ;

- Evaluations nationales dans le primaire ;

- Livret de compétences ;

- Réforme des lycées professionnels ;

- Réforme des lycées

- Décret permettant la sortie du système scolaire traditionnel avant l'âge de 16 ans au profit de dispositifs en alternance.

Quels remèdes à l'évaluationnisme ?

Comment reconstruire un système éducatif gangrené par l'évaluationnisme ?

C'est la question posée aux Etats-Unis à Atlanta. Le pilotage par les résultats a amené la ville au scandale. Pour garder les moyens nécessaires à leur école, sous la pression d'un chef tyrannique, enseignants et chefs d'établissement ont triché durant des années indiquant aux élèves les réponses aux tests. La moitié des écoles a été prise sur le fait et près de 200 professeurs et directeurs ont été licenciés. Le New York Times décrit l'arrivée du nouveau directeur de l'éducation et pose la question de son efficacité : **jusqu'où la corruption a-t-elle gangrené l'Ecole ?**



L'avenir de l'école s'écrit au Mexique !

Les libéraux européens en ont rêvé, les gouvernements de Vincente Fox puis de Felipe Calderon l'ont fait au Mexique : un enseignement sans enseignants.

Dans un article publié dans *Le Monde Diplomatique de février 2012*, la journaliste Anne Vigna nous donne à voir cette merveille de système d'éducation. La solution adoptée par le gouvernement mexicain pour se passer des enseignants ? Des cours dispensés à travers un poste de télévision relié au satellite ! D'où le nom donné aux établissements ayant adopté ce système : **les télécollèges**. Aujourd'hui 20% des collégiens du secteur public étudient devant la télévision... ou en tout cas essaient car une enquête de 2003 a révélé que 30% des télécollèges ne disposaient pas de téléviseurs !

Et même lorsqu'ils en ont comme c'est le cas dans l'établissement visité par la journaliste, les liaisons satellitaires sont loin d'être toujours opérationnelles. Alors bien sûr les résultats s'en ressentent : les « télécollégiens » enregistrent les pires résultats à l'examen de fin de scolarité. Mais voyons les côtés positifs : là où « dans les collèges traditionnels, huit professeurs se répartissent les différentes matières, au télécollège il n'y en a qu'un seul » qui, de plus,

encadre des élèves de niveaux différents regroupés dans la même salle. Autre avantage pour le gouvernement : la possibilité de diffuser entre deux leçons des spots de publicité du style « Ce gouvernement a construit trois millions de maisons pour les plus pauvres ! » Pour en savoir plus sur cette école du futur à la sauce libérale, lisez l'article d'Anne Vigna « Dans les télécollèges mexicains ».

Le marché de dupes !

Les dernières propositions du candidat Sarkozy sont une provocation sans limite imprégnée par un cynisme infâme. Clairement, ce serait l'instauration de **"flexiprofs"**, de **"multitâches"**... appelés à suppléer les carences en poste sur toutes les missions d'un établissement. Les professeurs devenant des "adultes". Arguant de la volonté de mettre **"fin à la paupérisation des enseignants"**, les volontaires pourraient gagner un peu plus en travaillant beaucoup plus !!! Promettant **"un bureau individuel par enseignant pour y recevoir les familles et les élèves, corriger les copies"**...

Ce pouvoir a vraiment toutes les audaces : après avoir supprimé des milliers d'emplois, déstructuré l'école, bloqué les salaires... sans aucune honte, il vient battre les estrades avec des propositions ignobles. Car ces propositions sont un habile stratagème, dans un art consommé du clivage des uns contre les autres, d'accélérer le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et de pallier la stagnation des salaires. Le parallèle avec les heures supplémentaires est flagrant.

Nous revendiquons un arrêt immédiat des retraits de postes, une titularisation de tous les précaires et un retour des 70 000 supprimés ces dernières années ! **Qui peut encore croire cet imposteur ? Pas les salariés, les parents d'élèves... en tout cas !**

MOINS TRAVAILLER PLUS
POUR PLUS GAGNER MOINS



L'éducation dans le couloir de la mort

Chapitre 7 : suppression de l'égalité de traitement des enseignants

Dans l'académie de Nantes, un courrier du recteur aux chefs d'établissements, est explicite concernant la gestion des postes :

"Dans l'hypothèse où vous serez conduit à supprimer un ou plusieurs postes à compter de la prochaine rentrée, ces suppressions devront, comme l'an dernier, s'appliquer en priorité aux postes libérés par les enseignants s'engageant vers un autre enseignement ou une autre fonction.

En cas d'absence de poste volontairement libéré, la détermination des postes reconduits pour les nouveaux enseignements de STI2D sera effectuée, en liaison avec les corps d'inspection, en fonction des compétences et de la polyvalence attendues, de la motivation et de l'engagement dans le plan de formation pluriannuel.

Je vous rappelle que le nombre de postes dont vous envisagez la suppression devra parvenir à la DESCO pour le 8 mars au plus tard via la remontée des propositions du tableau de répartition des moyens.

L'indication des personnels concernés par les suppressions de poste devra parvenir à la DIPE pour le 9 mars au plus tard. Je vous remercie de votre collaboration."



Dans l'académie de Guadeloupe, TOUS les postes d'enseignants en STI (Sciences et Techniques Industrielles) sont fermés et simultanément rouverts en tant que postes à profil.

Rappelons que les réformes de la filière STG (qui devient à la rentrée prochaine STMG) vont elles aussi impliquer un regroupement des enseignements et des spécialités donc des compressions de personnels y compris titulaires.

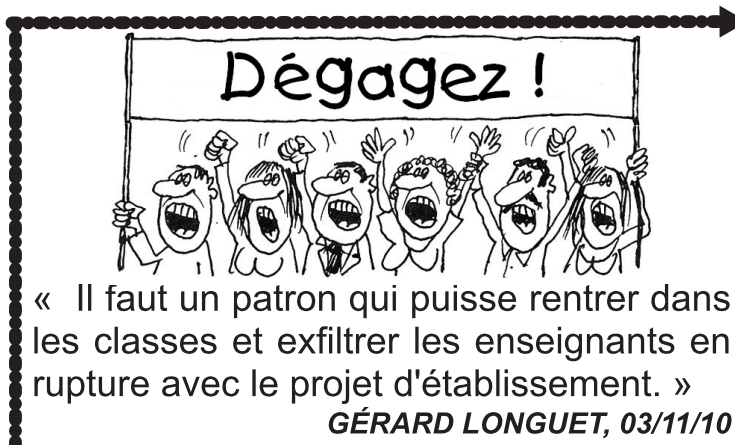
Quand le gouvernement enterre la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

Un décret récent (publié le 15 février dernier sous le n°2012-222) vient d'officialiser la création de dispositifs d'alternance personnalisés durant les deux dernières années du collège. Sous ce doux nom, est créée la possibilité d'envoyer des collégiens de 13 ans en stage en CFA (centre de formation d'apprentis) en aménageant le cas échéant les horaires et programmes officiels. Ce décret vient s'ajouter à d'autres textes produits depuis l'arrivée de N. Sarkozy : loi du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels ; loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie qui s'est traduite notamment par un décret du 31 décembre 2010 créant un dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) qui offre la possibilité aux CFA d'accueillir en formation en alternance pour une durée d'un an maximum des élèves ayant atteint l'âge de 15 ans...

Autant de remise en cause de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans. En tout cas, derrière tous ces textes, se cache mal la volonté de ce gouvernement d'offrir au patronat des salarié(e)s formé(e)s sur mesure, dont la formation initiale réduite à son minimum doit garantir la docilité.



Autant de remise en cause de l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans. En tout cas, derrière tous ces textes, se cache mal la volonté de ce gouvernement d'offrir au patronat des salarié(e)s formé(e)s sur mesure, dont la formation initiale réduite à son minimum doit garantir la docilité.



RASED abandonnés, élèves sacrifiés Torpillage réussi

Dans la logique de marchandisation de tous les services et de tous les êtres vivants, la politique éducative saborde **le seul dispositif gratuit d'aides spécialisées du système éducatif** : pas moins de 1500 postes au bas mot de maîtres E et maîtres G sont supprimés. Attaquer les RASED, c'est clairement annoncer l'arrêt d'une des missions éducatives les plus essentielles : la prise en charge de la difficulté scolaire. Au niveau local, les maîtres G sont définitivement rasés, les onze derniers postes sont rayés de la carte comme huit postes de maître E ; les choix locaux montrent un mépris profond pour le travail effectué par ces enseignants et abandonnent les familles face aux difficultés de leurs enfants. Dans le département de la Manche, il a été clairement décidé de supprimer les RASED. Pour preuve, **c'est le seul département sur l'ensemble du territoire qui supprime les derniers postes G** alors qu'il est préconisé dans les zones rurales de tenir compte de leur spécificité. Lors d'un entretien avec l'IA-adjointe, il a été rappelé que la disparition de tous les postes de maîtres G et la suppression de nombreux postes E vont poser de sérieux problèmes, des problèmes de fonctionnement au sein des équipes éducatives, des problèmes de reclassement des collègues qui ne trouveront pas de postes correspondant à leur spécialisation et des problèmes d'orientation.

Sur plus de 15 000 postes RASED en 2007, il en restera moins de 10 000 à la rentrée prochaine. En refusant les départs en formation de spécialisation, l'administration organise la mort programmée des réseaux d'aide.

Sous prétexte de faillite budgétaire, de compétitivité, d'efficacité, d'investissement lucratif l'Etat se désengage de ses missions de service public d'éducation. L'objectif ultime étant d'ouvrir totalement le marché de l'éducation et notamment celui de la difficulté scolaire à l'appétit des investisseurs privés. Alors ne restons pas sans réaction, rappelons-leur que **l'éducation n'est pas un coût mais un investissement assurant des droits collectifs pour tous.**

Rased Manche : Formation continue !!!

Dans le cadre d'une formation professionnelle, les maîtres G et E -sans les syndicats à qui on a refusé d'être présents- ont enfin été reçus par l'IA-adjointe, pour leur annoncer la fermeture de tous les G et de 8 E. Dans la logique insupportable de la gestion des personnels (licenciement annoncé par mel ou par une convocation impromptue), mais avec une once compassionnelle, vous êtes réaffectés avec toute notre attention ! Chapeau, l'artiste !



CDEN, les suites... le 28 mars à St Lô.

Sud
Education
Manche



condamne, avec la plus grande sévérité, l'incapacité du Préfet comme du Président du Conseil Général de recevoir une délégation d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus. Il a fallu deux heures pour aboutir à un vote sans ambiguïté du CDEN : 17 voix pour l'écoute des délégations. Aucun vote contre !

Refus du préfet et l'IA de les recevoir immédiatement. **Mais ils se sont alors engagés à les recevoir ensuite. Prenons-les au mot !**

Les organisations syndicales incitent fortement toutes les écoles à solliciter des audiences avec la perspective d'une **journée d'actions départementales, le mercredi 28 mars à St Lô.**

Pour tout renseignement, contactez-nous !

PERMANENCE :

Jeudi et vendredi :

9h00 à 12h00

13h30 à 16h30

TEL : 02 33 04 46 12 et/ou

Tel P : 06 70 72 31 08

Adresse : 54 rue de la bucaille

50100 CHERBOURG

Site Sud Education Manche :

<http://sudeducation50.free.fr>

Site de la fédération des syndicats

Sud Education :

www.sudeducation.org

Manifestation nationale Solidaires / 24 mars

Plus de 5 millions de chômeurs et chômeuses, plus de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ... et les «plans sociaux» s'accumulent, ... et les suppressions d'emplois publics se multiplient, ... et le chômage partiel, le temps partiel imposé, les emplois précaires sont présentés comme les seules solutions, ... et les discours politiques se succèdent, laissant patrons et banquiers poursuivre la destruction des emplois et de nos vies.

Pré-inscription, pour les bus, dès maintenant auprès de

Solidaires Manche solidaires50@wanadoo.fr

ou

Sud Educ' Manche education.sud.manche@wanadoo.fr



Merci aux dessinateurs
Charb, Ric, Titom...



Adhésion 2011-2012

66% de votre cotisation est déductible des impôts !

ADHESION à SUD EDUCATION (comprend l'abonnement au journal de SUD Education Manche)

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Commune :

Tél : Courriel :

Corps : Discipline :

ETABLISSEMENT (école, collège, lycée, université, retraite...)

.....

BEC Nord BEC Centre BEC Sud

Adresse :

Code Postal : Commune :

Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle
< 600	5	1700	120	2580	270
< 900	15	1780	132	2640	282
980	42	1860	147	2720	297
1060	51	1940	156	2800	315
1140	60	2020	168	2880	330
1220	66	2100	183	2960	351
1300	75	2180	195	3040	369
1380	81	2260	210	3120	384
1460	93	2340	222	3200	405
1540	102	2420	237	3280	423
1620	114	2500	255	3360	465

J'autorise SUD Education Manche à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 Informatique et Liberté.

Montant de la cotisation 2011 - 2012 : payé en 1 fois 2 fois* 3 fois*

* Dans ce cas joindre 2 ou 3 chèques, leurs encaissements seront étalés sur l'année scolaire

Attention, l'attestation fiscale concernera l'année CIVILE 2012 !

Chèques à l'ordre de SUD Education Manche, adressés à
SUD Education Manche, 54 rue de la Bucaille, 50100 Cherbourg